

# Introduction

Histoire en marge  
d'une marge de l'histoire,  
fragments de vie,  
paroles perdues noyées dans le silence.<sup>1</sup>

Soucieux d'aider les personnels chargés d'enseigner le français aux « femmes musulmanes » installées en métropole, le ministère de l'Éducation nationale publie à l'occasion d'un stage de formation organisé à Paris du 12 au 24 février 1962 un texte chargé de définir le profil de ces élèves hors normes :

L'organisation de cet enseignement féminin ne peut pas être comparée à celle des cours du soir pour les travailleurs nord-africains. En effet, le public des femmes musulmanes a ses particularités : on ne peut statistiquement définir le milieu d'origine des femmes émigrées en France. Les phénomènes de la migration nord-africaine inciteraient à croire que la population d'origine rurale serait plus importante que celle d'origine citadine. En fait, on trouve dans nos cours autant de rurales que de citadines. Et il est bien difficile aussi de définir le pourcentage de Kabyles par rapport aux Berbères [sic]<sup>2</sup>. Ce qui est certain, c'est que la différence d'origine introduit par avance des particularismes que l'arrivée en France ne fait que multiplier.

En effet, l'adaptation à la vie française est plus ou moins facile, plus ou moins rapide, selon la profession du mari, la région d'implantation et la résorption des difficultés énormes rencontrées par les familles émigrées. Les conditions de vie (logement, salaire, entourage) influencent beaucoup le comportement et la psychologie des femmes nord-africaines. Leurs besoins sont très divers, et il n'existe pas, comme pour les hommes, d'accélérateurs tels que la vie professionnelle ou le côtoiement journalier avec le milieu moderne. On trouve donc tous les degrés d'adaptation depuis la femme très occidentalisée, résidant en France depuis de nombreuses années jusqu'à la femme récemment arrivée du bled et comme égarée dans un monde nouveau dont elle ne connaît rien, d'autant qu'elle ne sort presque jamais. Cette hétérogénéité est une caractéristique essentielle de la population féminine résidant en France.

Il est donc impossible de faire un portrait type de l'élève à laquelle nous nous adressons.<sup>3</sup>

---

1 P. Boucheron, *Léonard et Machiavel*, Lagrasse, Verdier, 2008, p. 18.

2 Lire sans doute ici « le pourcentage de Kabyles par rapport aux Arabes ».

3 AML – 236ii – ESSANA – Notes à mesdames les directrices et monitrices chargées des cours aux musulmanes. Ministère de l'Éducation nationale, Paris, le 10 mai 1962.

Un impossible portrait... Telle est donc la conclusion de ce document doté de toutes les vertus du scrupule administratif quand il se mêle d'écrire sur les « femmes musulmanes », qui représentent, pour la plupart, des Algériennes établies en France. Notons cependant que cette incapacité déclarée de l'administrateur à attribuer un type unique, c'est-à-dire à caractériser de manière uniforme celles dont on lui a confié la gestion éducative, ne signifie en rien le renoncement à prendre ces femmes pour spécimens d'étude réifiés. Ces femmes sont là, mais représentées de manière éclatée à travers les diverses lectures qu'elles inspirent : la lecture coloniale, bien sûr, qui les renvoie à cette catégorie essentialisante des « femmes musulmanes » ou « nord-africaines » et leur attribue une psychologie collective lissant toute singularité ; la lecture sociologique, plus nuancée, dressant l'impossible décompte statistique de ces « femmes émigrées » en France, qui répète le constat de leur très grande hétérogénéité, à travers les variables d'origine (« rurales » ou « urbaines », « kabyles », « berbères » – ou arabes) aussi bien qu'à travers celles d'arrivée (femmes « occidentalisées » ou « égarées » en métropole) ; la lecture spatiale, encore, faisant le constat d'une adaptation plus ou moins facile selon les lieux d'implantation ou les logements trouvés et selon l'activité du mari, élément de rapport essentiel à la caractérisation des épouses ; la lecture politique enfin, qu'on dirait aujourd'hui genrée, promeut la mise en place de cours spécifiques pour ces femmes dont l'adaptation est vue comme la clef de voûte d'une intégration réussie, cours d'autant plus nécessaires que les Algériennes sont dites séparées des « accélérateurs » classiques de l'intégration (métiers, sociabilité partagée). Alors que ce rapport ministériel souhaite uniformiser les pratiques scolaires destinées aux Algériennes à l'échelle de la France – elles sont, au début de la décennie 1960, plus de 20 000 –, il échoue à fixer un portrait uniforme de ces femmes dispersées en métropole. Et plus encore, rédigé à la toute fin d'une guerre d'indépendance algérienne qui a fait près de 4 000 morts en France<sup>4</sup>, il ne souffle mot ni de leur possible politisation, ni de leur devenir, en France ou en Algérie.

Que désigne alors l'expression « femmes musulmanes », qui semble charrier avec elle tant d'enjeux politiques et symboliques ? La force des études historiques menées depuis une quinzaine d'années sur l'Algérie coloniale est bien d'avoir montré que, à côté de leurs homologues masculins, les Algériennes de cette époque faisaient partie d'une population à la citoyenneté « paradoxale »

---

4 Environ 3 900 Algériens meurent durant la guerre d'indépendance en métropole : C.-R. Ageron, « Les Français devant la guerre civile algérienne », *La guerre d'Algérie et les Français*, J.-P. Rioux dir., Paris, Fayard, 1990, p. 55.

ou « diminuée »<sup>5</sup>, dotée d'une nationalité « dénaturée » ou « innommable »<sup>6</sup>. Car le droit colonial distingue les populations européennes des populations musulmanes : les Algériens sont des *Français musulmans d'Algérie* et les Algériennes des *Françaises musulmanes d'Algérie*. Tous sont des sujets coloniaux, des *indigènes*. Mais, plus encore que les hommes, les Algériennes se trouvent catégorisées et réifiées. D'abord, le statut des femmes est indexé sur celui des hommes puisque les Algériens ne peuvent devenir citoyens français, jusqu'en 1947, qu'à la condition d'accepter les règles du code civil français et de renoncer à leur statut personnel « coutumier » comprenant la polygamie, le droit pour le père de marier son enfant jusqu'à un certain âge, celui pour le mari de rompre le mariage, celui pour un père de reconnaître un enfant jusqu'à cinq ans après la dissolution du mariage et le privilège masculin en matière de succession<sup>7</sup>. Ensuite, alors que la citoyenneté française est conférée à la population algérienne en 1947 – ce qui facilite la migration de l'Algérie vers la France – celle des femmes demeure plus longuement incomplète : les Algériennes obtiennent le droit de vote en 1958 seulement quand les hommes l'ont acquis dès 1947<sup>8</sup>. La catégorie résiste au changement de statut : les Algériennes restent des « femmes musulmanes ». Et c'est sous cette étiquette qu'elles ne cessent d'apparaître à tous les niveaux de la vie française : dans la presse, dans la vie associative, dans les discours politiques. Il s'agit dès lors d'une sorte d'*omniprésence floue*, comme si elles échappaient, comme si ces discours multipliés à leur sujet, au lieu de les rendre concrètes, proches, visibles, les renvoyaient à une insaisissable inaccessibilité. Il faut se rendre à une première évidence : entre elles et nous, il existe plus d'un écran de fumée.

Voilà qui rend nécessaire le projet d'une biographie collective des Algériennes arrivées en métropole avant 1962, date de l'indépendance de l'Algérie. Mais le travail de l'historien ne procède-t-il pas lui aussi obligatoirement d'une réduction et d'une réification ? Prendre ces femmes pour sujet d'étude et objet d'analyse, n'est-ce pas reproduire l'éternel assujettissement des « sans voix » par des discours savants ? Notre but n'est pas de nier ce risque bien connu et théorisé

---

5 A. Spire, « Semblables pourtant différents. La citoyenneté paradoxale des "Français musulmans d'Algérie" en métropole », *Genèses*, n° 53, déc. 2003, p. 48-68 et E. Blanchard, « Encadrer des "citoyens diminués". La police des Algériens en région parisienne (1944-1962) », Thèse d'histoire sous la direction de J.-M. Berlière, Université de Dijon, 2008.

6 P. Weil, *Qu'est-ce qu'un Français ?*, Paris, Gallimard, 2005, p. 352 et L. Blévis, « Les avatars de la citoyenneté en Algérie coloniale ou les paradoxes d'une catégorisation », *Droit et société*, 2001/2, n° 48, p. 574.

7 P. Weil, *Qu'est-ce qu'un Français ?*, ouvr. cité, p. 353.

8 Les Algériens votent toutefois dans un collège séparé de l'Assemblée algérienne (créée par la loi du 20 septembre 1947) : c'est le « second collège ». Sur les catégories coloniales, lire L. Blévis, « Sociologie d'un droit colonial. Citoyenneté et nationalité en Algérie (1865-1947) : une exception républicaine ? », Thèse de science politique sous la direction de J.-R. Henry, IEP d'Aix-en-Provence, 2004.

des historiens des *subaltern studies*, mais de souligner et reconstruire, de manière socio-historique, l'importance des biais et des préjugés catégoriques dans la perception imaginaire et fantasmée des femmes algériennes. Il s'agit en outre de montrer comment les Algériennes elles-mêmes ont pu se positionner face à ces étiquettes catégorisantes qui leur furent attribuées, comment elles surent en jouer, entre assimilation, subversion et retournements nominalistes<sup>9</sup>.

Il nous semble donc encore légitime de nous demander et de tenter de répondre à cette batterie de questions : qui sont ces femmes venues en France pendant l'essor du nationalisme algérien tandis que la même France bombarde leur territoire d'origine ? Comment et en quoi les regards portés sur elles sont le produit d'une histoire et d'une intention politique ? Comment les Algériennes subissent et se jouent des représentations dominantes quand elles sont confrontées aux différentes autorités, notamment durant la période de la guerre d'indépendance ? Comment s'insèrent-elles en fin de compte, dans le tissu social métropolitain ? Toutes ces questions se posent avec une particulière acuité à un moment crucial, celui de la lutte pour l'indépendance menée par les Algériens et les Algériennes, en Algérie comme en France. Ce moment ne constitue que quelques années, s'écoulant de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la déclaration d'indépendance, il force néanmoins ces femmes à prendre position et à devenir, de leur plein gré ou malgré elles, des actrices du conflit.

Mais voilà qui multiplie les difficultés : pour répondre à ces questions, l'historien doit forger des outils. Certes son territoire favori, les archives, reste primordial. Mais il n'y découvre éclairés qu'un certain nombre de *blancs* (instaurés, faut-il le rappeler, par des hommes blancs). À relire les archives à l'aune de ces « blancs », il apparaît en effet que les Algériennes sont à la fois partout et nulle part. Nulle part d'abord, puisqu'aucune archive ne porte explicitement sur ces femmes si bien qu'elles échappent au relevé méthodique. Partout, ensuite, car elles surgissent comme des vies minuscules dans la presse quotidienne régionale, apparaissent comme témoins dans les procès de militants, sont l'objet de fiches des Renseignements généraux, sont inscrites comme commerçantes dans les registres de commerce, comme prostituées dans les fichiers sanitaires, etc. De plus l'archive multiforme laissée par les institutions policières, associatives ou ministérielles s'est constituée selon une logique propre à ces institutions. Les femmes suspectées ou aidées n'y paraissent jamais qu'à travers les partis pris des auteurs de fiches ou de rapports. Souvent d'ailleurs, ces auteurs les jugent facilement reconnaissables au point que la femme algérienne des archives est d'abord une femme *simplifiée*. Finalement, toutes ces sources offrent des parcours tronqués de femmes algériennes. Des archives d'une autre nature, celles

---

9 Nous héritons ici des travaux de J. C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008 [1992].

de la presse, ont l'apparence d'un site archéologique où la femme algérienne apparaît *fragmentée*. Le plus souvent les journalistes sont attachés à signaler les faits en fonction de leur charge « événementielle », c'est-à-dire spectaculaire dans une acception situationniste. En constituant ces faits divers en base de données, l'historien peut malgré tout faire des comptes qui distancient le « spectacle » et rendent apparent le fait historique. Son regard sur les Algériennes devient cette fois plus apte à les voir à l'origine d'un réseau symbolique de termes, d'images, de postures sociales dont les tenants culturels (pour l'essentiel colonialistes) apparaissent évidents. Mais, on l'a dit, l'archive a conservé des informations autant qu'elle a circonscrit des vides.

N'existerait-il pas une source ailleurs que dans les rapports, les journaux, les dispensaires ? Les Algériennes ne seraient-elles pas depositaires elles aussi d'une mémoire dont les termes relèveraient de la parole ? Une part de leur histoire ne pourrait-elle s'écrire avec elles ? En les supposant légitimes pour éclairer la complexité qui les fait, nous avons choisi d'aller à leur rencontre et de constituer un corpus spécifique d'entretiens qui préciseraient une histoire encore approximative. Il faut là mesurer le risque inverse d'avoir dès lors affaire à une vie trop complexe, trop individuée pour pouvoir asseoir une lecture de la collectivité à laquelle elle appartient aussi. Mais la richesse de la parole singulière possède sa poésie propre, qui tient aux souvenirs en cascade se suscitant les uns les autres (beaucoup moins selon un ordre chronologique que selon une logique affective), au degré de confiance accordé au destinataire de cette parole, lui-même impliqué par sa recherche dans un désir de réduire le silence. Pour poser un regard sur cette matière qui induise une connaissance historique, la logique du recueil prévaut. Dans le recueil, chaque entretien rend compte d'une identité tandis que leur choc fait entendre un accord partagé qui change de nature avec le temps sans cesser d'être un accord. Dès lors, une approche lente, méticuleuse, soucieuse des paroles recueillies favorise la découverte de traces et ces traces excitent la recherche dans les archives ou dans la presse.

Encore faut-il, pour rencontrer ces femmes algériennes, délimiter un territoire ni trop vaste ni trop resserré, seul à même de favoriser une enquête d'ordre ethnographique. Le choix de l'agglomération lyonnaise se justifie aisément : sur environ 20 000 Algériennes présentes en France en 1962, elles sont près de 1 300 à Lyon ce qui les rend à la fois représentatives mais aussi repérables<sup>10</sup>. Cinq cents femmes ont été identifiées dans les archives lyonnaises parmi lesquelles

---

10 Lyon a déjà été un cadre d'étude riche pour l'immigration algérienne. Pour l'entre-deux-guerres : G. Massard-Guilbaud, *Des Algériens à Lyon. De la Grande Guerre au Front Populaire*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 20 ; M. D. Lewis, *Les frontières de la République. Immigration et limites de l'universalisme en France. 1918-1940*, Marseille, Agone, 2010 [2007]. Pour les années 1970 : R. Grillo, *Ideologies and Institutions in Urban France. The Representation of Immigrants*, Cambridge University Press, 2006 [1985].

135 ont des trajectoires suffisamment renseignées pour avoir permis la réalisation d'une base de données cohérente<sup>11</sup>. Parallèlement à ce travail statistique, nous avons conduit soixante-neuf entretiens, en France comme en Algérie. D'une part, 37 Algériennes ont été interrogées, lesquelles se divisent en deux catégories : 28 avaient au moins 20 ans en 1962, et 9 plus jeunes sont entrées avec leurs parents en France tout en ayant joué un rôle dans les organisations de femmes algériennes des années 1960-1970. D'autre part, des entretiens ont été menés auprès de témoins ayant entretenu un contact plus ou moins assidu avec des Algériennes durant la période concernée : parmi eux, 5 Français et 3 Françaises directement ou indirectement liés à la population algérienne par leurs fonctions (journalistes, photographes de presse, avocats, assistantes sociales, militants politiques), 7 épouses d'Algériens et 17 Algériens. Si les entretiens avec les métropolitains n'ont guère posé de difficultés, chaque entretien avec les Algériennes a été un défi : il est difficile pour un homme, jeune, européen (pour reprendre une terminologie de l'époque), d'obtenir l'accès et plus encore la confiance de ces femmes ayant aujourd'hui plus de 70 ans. Et alors que les Algériens se braquent lorsque les questions qu'on leur pose touchent à la vie personnelle et aux souvenirs intimes, et se montrent plus loquaces pour parler de la clandestinité de la lutte politique, les Algériennes, au contraire, se confient davantage sur leurs expériences personnelles que sur les conditions de la lutte clandestine. Par exemple, une Algérienne rencontrée à Montélimar narre sans détours les événements personnels de sa vie jusqu'à ce que son parcours se confonde avec l'engagement politique. Au moment de détailler son rôle dans le transport d'armes servant à la lutte pour l'indépendance algérienne, elle s'exclame : « Maintenant je ne dis plus rien. »

Plus généralement, l'activité politique de cette communauté immigrée à Lyon est à la fois classique – Lyon est une ville en guerre – et originale au vu du contexte métropolitain, puisque l'affrontement entre les deux partis nationalistes rivaux, le Front de libération nationale (FLN) et le Mouvement national algérien (MNA), est resté intense durant toute la période de la guerre d'Algérie, quand ailleurs, le FLN a réussi à prendre le contrôle politique de l'immigration<sup>12</sup>. Lors de notre enquête de terrain, les femmes du FLN mais aussi

11 Une base de données a été constituée à partir de 202 Algériennes dont 135 forment l'échantillon principal, c'est-à-dire les Algériennes nées entre 1923 et 1940. Ces 135 femmes – elles ont entre 21 et 37 ans en 1962 – représentent une densité de population qui permet de définir des caractéristiques communes liées à leur parcours migratoire et à leur engagement. La densité de population des femmes nées avant 1925 est trop diluée par rapport à notre échantillon principal. Les femmes nées après 1942 sont trop jeunes pour un engagement politique en 1962. Pour l'explication méthodologique plus détaillée, se reporter aux annexes de notre doctorat consultable en version numérique (expurgée des photographies) à la bibliothèque universitaire de Paris-Sorbonne, et en version papier à la bibliothèque Diderot de Lyon - Larhra.

12 P.-M. Atger, « Le mouvement national algérien à Lyon. Vie, mort et renaissance pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2009/4, n° 104, p. 107-122.

celles du MNA ont été approchées (l'entreprise étant plus complexe pour les secondes) et ont témoigné le plus souvent pour la première fois. L'affrontement constant entre les deux partis rivaux a suscité la répression judiciaire la plus dure de France<sup>13</sup>. «Lyon» qualifie ici, plus qu'un territoire urbain, une échelle spatiale dont le rayonnement permet de comprendre les dynamiques algériennes métropolitaines durant la guerre d'indépendance, comme après. C'est à Lyon que se trouvent les deux états-majors des partis clandestins puisque la ville domine les circonscriptions administratives régionales du FLN et du MNA, connues sous l'appellation wilaya<sup>14</sup>. C'est à Lyon aussi que se décident les opérations menées dans la région Rhône-Alpes/Auvergne contre les nationalistes puisque Lyon est le siège de la police judiciaire, du gouvernement militaire et du tribunal militaire.

Un territoire pertinent est ainsi projeté : en scrutant la métropole au regard des Algériennes, les Algériennes au regard de la métropole, leur histoire acquiert une apparence plus définie capable de contribuer à l'écriture d'une histoire plus complète des femmes en France au vingtième siècle<sup>15</sup>.

Cette histoire est généralement portée par un double objectif politique : donner une visibilité à des personnes jusque-là ignorées et corriger l'écriture de l'Histoire qui entérine cette exclusion<sup>16</sup>. Les historiens – qui sont plus fréquemment des historiennes – accordent ainsi dans les titres de leurs ouvrages une place privilégiée à l'épithète « invisible »<sup>17</sup> car, se heurtant à des « zones muettes » ou à un « océan de silence »<sup>18</sup>, ils scrutent les archives pour faire émerger un récit

13 Avec douze nationalistes guillotins suite à une peine de mort prononcée à Lyon, dont onze à Montluc, cette ville concentre le nombre le plus élevé d'Algériens exécutés en métropole : M. André, « Les Algériens face à la peine de mort », *La peine de mort à Lyon*, Robert Vial dir., Lyon, Mémoire active, 2013, p. 52-59.

14 La wilaya (équivalent d'une préfecture aujourd'hui en Algérie) est l'échelon régional du découpage administratif défini par le FLN tant en Algérie qu'en France. La métropole constitue la 7<sup>e</sup> wilaya, mais a pour particularité d'être elle-même subdivisée en plusieurs wilayas. La wilaya 3 métropolitaine du FLN (à ne pas confondre donc avec la wilaya 3 algérienne qui correspond à la Kabylie) s'étend sur le centre et le centre-est de la France (Rhône-Alpes et Auvergne). Les circonscriptions administratives restent en usage après 1962 avec des modifications de frontières.

15 Les synthèses sur les femmes en France ne donnent que peu d'indications sur les Algériennes comme dans C. Bard, *Les femmes dans la société française au 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2001. Pour une mise au point historiographique sur l'histoire des femmes : F. Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007.

16 L'historienne J. W. Scott présente l'historiographie de ces questions dans *Théorie critique de l'histoire. Identités, expériences, politiques*, Paris, Fayard, 2009.

17 C'est très vrai dans l'historiographie anglo-saxonne qui a popularisé la métaphore de la visibilité, mais également dans les travaux en langue française. Sur l'immigration algérienne, on relève, entre autres : A. H. Lyons, « Invisible immigrants : Algerian families and the French welfare state in the era of decolonization (1947-1974) », Irvine, University of California, 2004 ou M. Cohen, « Des familles invisibles : politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985) », Thèse d'histoire sous la direction d'A. Fourcaut, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013.

18 Ces expressions sont celles de M. Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 1.

historique dans lequel les femmes trouvent la place qu'elles ont occupée. De l'ombre à la lumière, l'itinéraire emprunté par les femmes dans l'historiographie s'avère aussi bien celui des Algériennes : peu visibles dans les sources, elles doivent encore conquérir leurs places dans les travaux historiques. Une autre ambition devient à ce moment possible : celle de mettre en évidence chez ces femmes les mécanismes d'une adhésion critique qui produit une intégration négociée, faite de résistances et d'adoptions. À la lumière de cette histoire participative, il apparaît que les Algériennes ne sont pas les actrices passives ou opprimées d'une histoire qui les dépasserait et qu'on pourrait écrire sans elles. Ainsi, la société française traverse, dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, plusieurs crises dans lesquelles les Algériennes sont partie prenante.

La première commence à la fin de la Seconde Guerre mondiale. À ce moment, la France doit se reconstruire et recourt massivement à une main-d'œuvre étrangère. Les Algériens arrivent en nombre et les Algériennes, devenues citoyennes en 1947 comme leurs compatriotes masculins, traversent également la Méditerranée, bien avant la fermeture des frontières entre la France et l'Algérie en 1974 et la politique de « regroupement familial » impulsée par le gouvernement français qui lui succède. La loi « portant statut organique de l'Algérie » du 20 septembre 1947, puis les accords d'Évian signés le 19 mars 1962, garantissent cette liberté de circulation. Dès lors, non seulement l'arrivée des Algériennes est vue comme un phénomène naturel par les autorités gouvernementales, mais elle est aussi désirée, suscitant le déploiement d'un complexe système d'aides sociales à leur adresse. Les Algériennes sont pleinement intégrées dans le cadre de l'État-providence tel qu'il se développe après 1945 ce qui n'entrave en rien leur attitude critique face au paternalisme étatique susceptible d'en découler<sup>19</sup>.

Dans le même temps, le lien unissant la France avec ses colonies, l'Algérie en particulier, ne cesse d'être débattu et modifié : l'Empire colonial devient à partir de 1946 l'« Union française » puis, en 1958, la « Communauté française ». Le processus de décolonisation prend un tour conflictuel en Algérie puisqu'il se traduit par une guerre de près de sept années. Cette guerre d'indépendance (1954-1962) ne constitue pas seulement un événement pour les hommes : les femmes y prennent aussi leur part comme l'établit l'ouvrage fondateur de Djamilia Amrane<sup>20</sup>. Les Algériennes s'impliquent dans la guerre, comme simple soutien logistique ou comme combattantes engagées dans la guérilla urbaine. Sorties d'un état subalterne à la faveur de la guerre, elles n'en auraient retiré aucune expérience.

19 A. H. Lyons, *The Civilizing Mission in the Metropole. Algerian Families and the French Welfare State during Decolonization*, Stanford University Press, 2013.

20 D. Amrane, *Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Plon, 1991. Avant elle, citons le livre de C. Le Brac de la Perrière, *Derrière les héros... les employées de maison musulmanes en service chez les Européens à Alger pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, L'Harmattan, 1987.

Plus encore, on écrit qu'elles retourneraient « à la cuisine » après 1962<sup>21</sup>. Elles se révèlent en fait un enjeu pour tous les acteurs en présence. D'un côté, le FLN et son Armée de libération nationale (ALN) ont pu encourager ou interdire la mobilisation féminine en temps de guerre<sup>22</sup>, voire la contrôler par le biais des tests de virginité et des mariages encadrés<sup>23</sup>. D'un autre côté, le gouvernement français, dans le temps long colonial ou dans celui de la guerre, tente de convertir les Algériennes à la cause de l'Algérie française<sup>24</sup>. L'« émancipation » de ces femmes, dont les rituels de dévoilement – ces cérémonies officielles organisées par de Gaulle en mai 1958 en Algérie et qui ont conduit des femmes à brûler leur voile sur la place publique – sont le signe éloquent<sup>25</sup>, implique alors le législateur lui-même<sup>26</sup>. Surtout, la métropole, qui a favorisé la naissance d'un nationalisme algérien et son premier parti l'Étoile nord-africaine, dirigé dès 1926-1927 par Messali Hadj (1898-1974), devient le théâtre d'opinions, de médiations, de décisions législatives et politiques, autant que d'affrontements. Pourtant, que ce soit dans l'analyse du positionnement des Français face à la guerre telle qu'elle se déroule sur le sol algérien<sup>27</sup> ou dans les recherches menées sur les manifestations métropolitaines de cette guerre<sup>28</sup>, les Algériennes échappent toujours aux mailles de ces vastes coups de filets herméneutiques. Ainsi, et c'est à ce jour inédit, il s'agit ici de réhabiliter ces femmes comme protagonistes engagées dans une guerre de décolonisation qui est aussi une des guerres civiles (interne à la communauté algérienne) les plus meurtrières d'Europe de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

Reste que les Algériennes ne viennent pas seulement pour accompagner des maris, des frères, des pères, utiles à la reconstruction de la France, tout comme elles ne viennent pas pour faire la guerre. Elles s'inscrivent dans la société qui

- 
- 21 Cette approche est contestée aujourd'hui, notamment par N. Vince, « To be a moudjahida in independent Algeria : itineraries and memories of women, veterans of the Algerian war », Phd in History, Queen Mary, University of London, 2008.
- 22 D. Sambron, *Femmes musulmanes, Guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Autrement, 2007 ; R. Seferdjeli, « "Fight with us women and we will emancipate you". France, the FLN and the struggle over women in the Algerian war of national liberation. 1954-1962 », Phd in History, London School of Economics, 2004.
- 23 G. Meynier, « Les femmes dans l'ALN/FLN », *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, J.-C. Jauffret et C.-R. Ageron dir., Paris, Autrement, 2003, p. 307-319. Les explications souvent tranchées des historiens du fait de sources parcellaires sont dans les faits généralement complémentaires : mobilisées là et maintenant, les femmes ne le sont peut être pas ailleurs et à un autre moment. Lire à ce sujet : R. Seferdjeli, « Rethinking the history of the mudjahidat during the Algerian war », *Interventions : International Journal of Postcolonial Studies*, 14:2, 2012, p. 238-255.
- 24 D. Sambron, *Les femmes algériennes pendant la colonisation*, Paris, Riveneuve Éditions, 2009.
- 25 N. MacMaster, *Burning the Veil : The Algerian War and the « Emancipation » of Muslim Women, 1954-1962*, Manchester, Manchester University Press, 2009.
- 26 *Ibid.*, « The colonial "emancipation" of Algerian women : the marriage law of 1959 and the failure of legislation on women's rights in the post-independence era », *Stichproben : the Vienna Journal of African Studies*, 12, 2007, p. 91-116.
- 27 J.-P. Rioux, *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990.
- 28 R. Branche et S. Thénault dir., *La France en guerre, 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Autrement, 2008.

les entoure, une société de consommation dont les premières contestations éclatent dans « les années 68 ». Elles y travaillent, pour certaines, et y élèvent leurs enfants, pour la plupart. Les discours polarisés autour de l'émancipation enserrent les Algériennes mais le propos est variable : entre les discours d'émancipation politique qui leur sont adressés durant la guerre d'indépendance (sur l'alphabétisation, le dévoilement, etc.) et les discours d'émancipation sexuelle de la fin des années 1960 (sur la contraception, la mixité, etc.), le terme même d'« émancipation » change de nature.

Dès lors, une histoire des Algériennes ne prend sens que contextualisée dans ce temps de reconstruction, de décolonisation et de débats autour de l'immigration ou de l'émancipation notamment, qui définit la période. L'étude de leurs trajectoires à Lyon, et plus généralement dans la société métropolitaine, débouche sur une *histoire mêlée*, une histoire de contacts écrite au plus près des individus, qui tient compte des conjonctures et des écrans mis entre les populations. Elle est aussi une *histoire démêlée*, car distinguant les femmes entrées françaises en France des flux constants de la migration qui les maintiennent dans un perpétuel statut d'immigrées : seules les trajectoires des Algériennes entrées en France avant 1962 ont été retenues. Centrée sur les interactions, cette histoire est au carrefour de l'histoire politique, sociale et culturelle et s'inscrit dans le paradigme d'une histoire croisée. La question de son écriture se pose avec une particulière acuité. Elle repose sur une « attitude documentaire qui consiste à citer, à faire résonner »<sup>29</sup> ces paroles de femmes engagées dans le conflit. Dès lors, l'approche retenue dans ce livre, au lieu d'être strictement chronologique (soit en termes de trajectoires biographiques, soit en termes de contextes), se veut au plus près des interrogations provoquées tout au long de l'enquête historique.

La première partie, intitulée « Anonymats », examine d'abord les regards portés par différentes institutions françaises (préfecture, police, journaux) sur les Algériennes, puis les lieux sur lesquels ces regards se posent. Elle montre comment les représentations englobantes effacent ces femmes qui sont essentiellement recherchées dans les poches de pauvreté urbaine (bidonvilles, artères prostitutionnelles ou encore « médinas »), là où elles semblent correspondre le mieux aux clichés du temps. Grâce à l'examen de nombreuses photographies et à la création de cartes de répartition des Algériennes dans la ville, cette partie aborde aussi les raisons pour lesquelles les femmes échappent en partie au contrôle métropolitain : elles suivent la mode du temps et s'insèrent discrètement dans le paysage urbain.

La deuxième partie, « Rencontres », illustre les échanges multiples entre les Algériennes et les Lyonnais, par le biais des institutions publiques, parapubliques

---

29 G. Didi-Huberman, *Peuples exposés, peuples figurants. L'œil de l'histoire*, tome 4, Paris, Minuit, 2012, p. 126.

ou privées, religieuses ou laïques, créées *ex-nihilo* ou aménagées pour accueillir les nouvelles migrantes. Elle interroge autant les interactions suscitées par ces structures d'accueil destinées à alphabétiser, loger, soigner les Algériennes que les formes de solidarité « entre femmes ». Les stratégies d'insertion des Algériennes sont susceptibles d'être lues ici comme un type particulier d'adaptation, qu'un voile jeté sur l'ensemble des Algériennes par le mot « inadaptées » a jusqu'alors empêché de saisir. En essayant de comprendre les trajectoires de ces migrantes, leur profil sociologique, on découvre progressivement comment la guerre d'Algérie s'invite à la table des familles qui se divisent et définissent une nouvelle carte politique de la ville.

La troisième partie (« Engagements ») conduit à l'examen des multiples expériences de la guerre : vie clandestine, violences, deuil, etc. Par-delà les divisions partisans, elle examine les expériences militantes des femmes appartenant tant au MNA qu'au FLN, ainsi que la répression et tout le jeu social déployé par ces femmes pour y échapper. Sur la période considérée, les Algériennes se font plus nombreuses et sont, d'une certaine façon, plus remarquées.

Enfin, la dernière partie oriente l'analyse sur le parcours des Algériennes après l'indépendance et définit « Les conditions d'une double présence ». Ces femmes doivent prendre des décisions qui, toutes ensemble, les obligent à définir une identité. Les choix d'une nationalité, d'un lieu d'habitation, d'une terre de sépulture, sont les exemples retenus pour établir cette autre « carte d'identité » que chacune se constitue comme son véritable nom.